



Inauguration d'Espace 67 au parc Jean-Drapeau

UN SITE ÉVÉNEMENTIEL MULTIFONCTIONNEL QUI CONJUGUE NATURE ET CULTURE

Montréal, 30 mai 2019 – La Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) a inauguré aujourd'hui Espace 67, un site événementiel multifonctionnel composé de plusieurs secteurs permettant d'offrir des expériences variées aux visiteurs d'ici et d'ailleurs.

Ce grand projet de modernisation du secteur sud-ouest de l'Île Sainte-Hélène a été rendu possible en raison d'une contribution financière de 38,4 M\$ de la Ville de Montréal et de 35 M\$ du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

« Le parc Jean-Drapeau est un joyau unique à Montréal. Chaque année, des centaines de milliers de personnes se rendent sur les îles pour y faire du sport, pour se reposer, pour voir des spectacles. Les Montréalaises et Montréalais ont de grandes ambitions pour le parc Jean-Drapeau que notre administration partage. Le site Espace 67 permettra aux citoyennes et citoyens montréalais de profiter des diverses activités du Parc, en famille, en plus de contribuer au rayonnement de la scène culturelle montréalaise », a affirmé M. Robert Beaudry, responsable du développement économique et commercial, de l'habitation et du design au comité exécutif de la Ville de Montréal.

« Avec Espace 67, le parc Jean-Drapeau se dote d'un aménagement d'une grande qualité, en plus de redonner une place de choix à deux œuvres magistrales que sont la Biosphère et la sculpture *Les Trois disques* d'Alexander Calder. J'invite la population à venir découvrir ce magnifique site et à se l'approprier », a mentionné M. Renaud Coulombe, président du Conseil d'administration de la SPJD.

La conception d'Espace 67 par la firme d'architectes Lemay a été pensée autour de 4 grands objectifs de réaménagement, afin de moderniser, sécuriser et améliorer le site.

1. **Recréer l'esprit d'Expo67**, en intégrant des clins d'œil architecturaux d'Expo67 et en aménageant un espace propice aux rassemblements;
2. **Devenir une destination en soi**, en augmentant le potentiel d'attraction du Parc;
3. **Conjuguer nature et culture**, en créant un lieu moderne et polyvalent quant aux activités pouvant s'y tenir, bordé de part et d'autre par le fleuve et la forêt;
4. **Révéler le génie du lieu**, en mettant en valeur cette portion de l'île tout en révélant l'unicité du site au premier coup d'œil.

Les cinq secteurs d'Espace 67 permettront à la SPJD de diversifier l'expérience qu'elle entend donner à l'ensemble de ses clientèles.

Allée centrale : Véritable colonne vertébrale d'Espace 67, cette allée d'un demi-kilomètre relie la Biosphère à la sculpture d'Alexander Calder. Les vues dégagées sur le centre-ville et le fleuve sont uniques. Un tout nouveau Pavillon d'informations se trouve à proximité du métro, pour un accueil des visiteurs nettement amélioré.

Amphithéâtre : Le site peut dorénavant accueillir 65 000 personnes comparativement à 45 000 auparavant. Un site à la fine pointe de la technologie, doté de mesures de mitigation du son, en plus d'offrir un potentiel événementiel sur 4 saisons.

Village événementiel : Secteur idéal pour la tenue de foires, de marchés et de petites expositions, il comprend un tout nouveau restaurant moderne agrémenté d'une terrasse.

Agora naturelle : Un espace intimiste pour de petits événements en bordure de la forêt avec ses bancs intégrés à même l'embranchement qui l'entoure.

Promenade riveraine : À l'extrémité de l'Allée centrale, le belvédère de la Promenade surplombe le Saint-Laurent et offre des percées visuelles de toute beauté vers Montréal.

Nature et biodiversité

Le projet Espace 67 a suivi une stratégie végétale établie par des professionnels en aménagement :

- Préservation de la végétation et du caractère naturel des zones avoisinantes;
- Transplantation ailleurs au Parc des arbres qui avaient une grande valeur;
- Création de 8 163 m² de bacs de plantation surélevés afin de protéger la flore du piétinement ;
- Sélection rigoureuse des végétaux pour une cohabitation optimale et une augmentation du couvert des arbres pour plus de fraîcheur et d'ombre ;
- Gestion des eaux pluviales optimale grâce aux pentes des surfaces du site conçues pour irriguer les bacs de plantation et diriger le trop-plein filtré vers le Lac des Cygnes ;
- Plantation de 19 essences de feuillus et conifères ainsi que 45 essences de vivaces, graminées, graminées ornementales et bulbes.

À propos du parc Jean-Drapeau

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal de la Ville de Montréal dont la mission est de gérer, d'administrer, de développer, de protéger et d'animer le parc Jean-Drapeau.

Pour tout savoir sur l'Espace 67, visitez le parcjeandrapeau.com ou suivez-nous sur les médias sociaux [@parcjeandrapeau](https://twitter.com/parcjeandrapeau).

Pour télécharger le contenu visuel diffusé lors de la conférence de presse, veuillez visiter le lien suivant : <https://we.tl/t-bzli5rY2a4>